

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 9 JUIN 2023 A 18H30

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-huit trente minutes, le conseil municipal de la commune de Ventelay dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur Marcel VERGEZ, Maire.

Étaient présents : VERGEZ Marcel, LEBOURCQ Joël, PETITFRERE Philippe, BOQUET Michèle, CHEVAILLIER Guillaume, EUGENE Anne, EUGENE Dominique, SMETT Jacki, TELLIER Frédéric, TURLIN Gérard

Était Excusé : GRAUX Benjamin a donné pouvoir à VERGEZ Marcel

Monsieur Frédéric TEILLIER a été élu secrétaire de séance

I – LECTURE DU DERNIER COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 MARS 2023

Après lecture du compte rendu de la précédente réunion du conseil du 29 mars 2023, aucune remarque n'a été formulée.

Il est adopté à l'unanimité

II – ELECTIONS DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Le conseil municipal a procédé à l'élection d'un titulaire et de 3 suppléants à bulletin secret en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2023. Les résultats sont les suivants :

- Délégué titulaire : Marcel VERGEZ
- 1^{er} suppléant : Joël LEBOURCQ
- 2^{ème} suppléant : Philippe PETITFRERE
- 3^{ème} suppléant : Frédéric TEILLIER

III – DELIBERATION : AIDE EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire informe le conseil que la commission d'action sociale s'est réunie le 27 avril 2023 et a décidé de verser une aide de 1 000 € versée en deux fois (soit 500 € courant juin et 500 € fin novembre) à un habitant de la commune. Le conseil municipal ayant entendu l'exposé, décide de verser cette aide, le premier versement de 500 € courant juin et le deuxième versement de 500 € fin novembre.

IV – DELIBERATION : CREDITS SUPPLEMENTAIRES « OPERATION MUR DU CIMETIERE »

Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2023

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
023 / 023	Virement à la section d'investissement	3 400,00
21 / 2116 / 281	Cimetières	3 400,00
021 / 021 / OPFI	Virement de la section d'exploitation	3 400,00
	Total	10 200,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
011 / 615231	Voiries	3 400,00
	Total	3 400,00

V – DISTRIBUTION EAU

La commission d'action sociale s'est réunie le 27 avril et a décidé de distribuer 6 packs d'eau par personne âgée de plus de 70 ans de la commune.

Le conseil, à l'unanimité, approuve la décision de la commission d'action sociale.

VI – COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES REUNIONS : POLE DE FISMES, CUGR, SYNDICAT DES EAUX DE FISMES, LES ECOLES

- Conférence du territoire :
 - PLU-I : cadrer l'avenir du sol du village.
 - Subvention supplémentaire à l'AFR
- Syndicat des Eaux de Fismes : Travaux sur canalisation à Saint Gilles, beaucoup de fuites sur le réseau.

VII – QUESTIONS DIVERSES

- Le Département : subvention accordée d'un montant de 12 180 € pour la 2^{ème} tranche des travaux rues de Roucy et Montigny
- Un courrier a été envoyé aux propriétaires des chiens qui aboient tout le temps.
- Les 12 et 13 septembre 2023 : Cirque familial sur la place de la mairie.
- Feu d'artifice du 14 juillet : Prestation faite par un artificier extérieur. Une déclaration est envoyée à la Préfecture.
- Concert le 9 juillet par la chorale « La Villanelle » à 16h00 à l'église
- Nettoyage du ruisseau par le Département, la commune, l'association foncière et les propriétaires des terrains courant juillet/août
- La distribution des packs d'eau est prévue le samedi 10 juin
- Carrefour rue de Roucy/rue Jean-Pierre : un devis a été demandé à l'entreprise T1 Marquage pour la pose de panneaux, miroir et marquage au sol. Le montant du devis s'élève à 2 142,36 € TTC. Le conseil donne son accord.
- Monsieur le maire informe le conseil de la pollution du ruisseau « le Bouvancourt » occasionné par du fuel déversé. Un dépôt de plainte a été déposée.
- Remerciement de l'ADMR pour la subvention versée
- Monsieur le maire remercie les conseillers qui ont aidés pour le mur du cimetière
- Monsieur Guillaume CHEVAILLIER souhaiterait que la commune effectue le marquage au sol de passages piétons sur l'ensemble des rues. Monsieur le Maire va se renseigner sur la réglementation des passages piétons dans les zones 30. La décision sera prise lors du prochain conseil.

La séance est levée à 19h55